



## LOCATION MENSONGERE D UN AGENT IMMOBILIER

Par **HULK78**, le **27/02/2013** à **15:28**

Bonjour,

Je viens de louer un appartement en rez de jardin surélevé avec un petit jardinet devant mon appartement qui correspond à l'ancienne entrée de cette maison partagée en plusieurs petits logements.

L'agent immobilier m'a affirmé que le petit jardin allait avec la maison et c'est une des raisons pour laquelle j'ai loué cet appart.

Maintenant le propriétaire dit que non l'appartement seul est en location et qu'il n'est pas question que j'occupe le petit jardin c'est en fait juste un passage.

Que puis je faire, je viens juste de déménager, les frais d'agence m'ont couté toutes mes économies ?????

Merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **27/02/2013** à **16:39**

Bonjour, regardez votre bail, s'il est noté que vous louez u appartement et un jardin, dans ce cas vos envoyez une Lrar (copie simple à l'agence) pour lui signifier que vous avez la jouissance du jardin, cordialement

Par **Lag0**, le **27/02/2013** à **16:52**

Bonjour,

Effectivement, c'est le bail qui fait foi. Il faut regarder ce qu'il indique comme jouissance, appartement plus jardin ou seulement appartement.

Si le jardin n'est pas listé, vous n'avez aucun recours, votre signature prouvant que vous étiez d'accord.

Par **HULK78**, le **28/02/2013 à 10:23**

merci pour vos réponses, en effet, le jardinet n'est pas clairement indiqué.  
cordialement.